



INSTANCE DE PROXIMITE

BRETAGNE NOV. 2022

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVERDE

CGT : Hervé TIERCELIN

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)
Florence MALESIEUX

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio), Antony MASTEAU, François GASCOIN (visio), Bastien GALLAIS (visio), Bruno GILBERT & Maxime GUEGNARD

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	3
Rédaction :	3
18h53 – Elargissement de la zone de diffusion d'Iroise en 2023.....	3
BIP de Saint-Brieuc : Organisation du travail.....	4
Association des scriptes et des techniciens aux préparations d'émissions/PAE.....	5
Critères de choix de l'article qui renvoie au replay JT	5
Point sur l'accès à la PQR et aux magazines régionaux par les journalistes.....	6
Gestion des équipes de la locale Iroise en période de basse activité.....	6
Suivi de la planification du nombre d'équipes en juillet et en août à la locale Iroise	7
Technique :.....	8
Service montage : suivi de la répartition géographique des postes, calendrier.....	8
prévisionnel d'installation des nouveaux PC de montage à Brest.....	8
POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	9
Diversité – Egalité des chances : Bilan diversité – Egalité des chances 2021 France 3 Bretagne	9
Santé au travail :	10
Diagnostic RPS collectif numérique	10
Mon kiosque : prise en charge des remboursements partiels de frais de transports publics.....	11
Situation de l'emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements,	11
calendrier prévisionnel des réunions d'instance de proximité 2023.....	11
POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	12
Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique – avancement des travaux (COS IMMO du 18/10/2022) (David)	12
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	12
Locale Iroise : entretiens des voitures	13
Matériels de tournage avec des pieds et des kits son : gestion des difficultés ; maintenance des caméras.....	14
Demande de mise en place de lecteur de dérushage dans les voitures.....	14
Gestion des difficultés en régie depuis l'installation du serveur DubMaster	15
LES POINTS SUIVANTES ONT ETE REPORTEES :	15

L'instance de proximité de Bretagne se tient une fois par mois le jeudi de 10 heures à 17 heures. Comme souvent, nous avons un nombre important de points proposés. Nous dépassons régulièrement les horaires. Et malgré tout nous sommes obligés de reporter des points d'un mois à l'autre. Parfois même d'en abandonner.

Ce mois-ci, nous nous retrouvons avec 17 points reportés à l'instance de décembre sur 35. Notre entreprise traverse de nombreux bouleversements et évolutions qui engendrent de très nombreuses interrogations et inquiétudes chez les salariés. À titre d'exemple, nous allons après plus de 3 ans sortir de la RCC ; Newsboard ; la régie Mozar bientôt dotée d'un nouvel automate, Overdrive (la direction préfère l'appeler Assitant de mise en image et en son) devrait être testé à Strasbourg et doit être déployée sur tous les sites en 2023-2024 ; Openmedia est prévu pour 2023 ; et que dire de TEMPO pour septembre prochain.

Nous ajoutons les figures imposées du "dialogue social", le suivi des enquêtes et de leurs préconisations ... La liste n'est pas exhaustive.

La direction a sollicité les élu.e.s afin qu'ils passent toutes ces thématiques sur un tamis plus étroit. Les élus ne choisiront pas entre des interrogations toutes aussi importantes que légitimes.

POINT 1 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction :

18h53 – Elargissement de la zone de diffusion d'Iroise en 2023

Les salariés de la locale sont unanimes, ils sont satisfaits d'apprendre que la rédactrice en chef de Bretagne souhaite diffuser Iroise sur les box à partir de janvier prochain. Enfin, le travail des salariés de la locale sera vu par l'ensemble des téléspectateurs de Basse-Bretagne. Jusque-là, ceux qui ne recevaient France 3 Bretagne que par les box, ne voyaient plus Iroise mais 7 minutes avant l'actu. Iroise n'étant diffusée que sur la TNT et en replay.

Mais cet élargissement de la zone de diffusion pose question. La ligne éditoriale de la locale va-t-elle changer ? S'agit-il de continuer à faire de l'information de proximité sachant que la zone de diffusion sera étendue à toute la région ? Ne va-t-on pas entendre que tel sujet tourné à Landéda n'intéressera pas l'habitant de Broons ? Des sujets faits par les équipes de Saint-Brieuc et Lorient seront-ils intégrés à la locale ? Et comment la locale va-t-elle s'articuler avec le journal régional ? N'y a-t-il pas un risque de redondance entre ces deux éditions ? Il faut engager la discussion dans les deux rédactions, à Iroise et au BRI.

Quant à la forme, les équipes d'Iroise seraient dorénavant sollicitées pour réaliser deux plateaux pour la locale, cela déchargerait le rédacteur en chef de la locale de cette tâche et lui permettrait de réaliser un travail de coordination plus important avec le rédacteur en chef de Rennes. Mais les équipes l'on déjà dit, tourner deux plateaux prend du temps et le temps est déjà souvent compté sur les tournages. La rédactrice en chef n'a pas pris en compte ce travail supplémentaire.

La rédactrice en chef l'a affirmé pendant la réunion à Iroise, cette diffusion de la locale à 18h53 sur toute la Bretagne permettra aussi de dégager des moyens (ceux de 7 minutes avant l'actu) pour l'information.

Les salariés et les représentants du personnel espèrent que ces moyens profiteront aussi aux salariés d'Iroise. Comment ? Cela reste à déterminer.

Le rédacteur en chef adjoint répond pour la rédactrice en chef, absente à l'instance de proximité. Il annonce la tenue d'une prochaine réunion en décembre avec l'équipe d'Iroise. Il précise que si la locale et le JTR traite d'un même sujet, celui-ci sera décliné différemment dans les deux éditions. Il souligne que les équipes d'Iroise seront associées au dossier hebdomadaire réalisé pour le JTR (une journée de prépa, une journée de tournage, une journée de montage – mixage).

Le rédacteur en chef de la locale affirme que la plupart des sujets tournés à Iroise sont « concernant » pour toute la Bretagne. Il précise qu'il n'est pas question de diffuser des sujets de Lorient ou Saint-Brieuc dans la locale.

Les représentants du personnel interrogent la direction sur le projet Tempo, va-t-il avoir une incidence sur l'avenir de la locale ?

La directrice régionale répond que Tempo n'est pas le propos. Qu'il faut se réjouir de cet élargissement de la zone de diffusion de la locale, que les salariés en sont contents et que c'est ce qui compte.

Mais les représentants du personnel insistent, c'est normal de se poser la question de l'avenir des locales, de l'articulation de la nouvelle tranche d'infos Tempo. C'est important de continuer à traiter de l'information de proximité, l'ADN du réseau régional : un journal local ce n'est pas la même chose qu'un journal régional. D'autant que des chaînes d'info en continu s'installent en région. La discussion doit se poursuivre dans les rédactions et en instance.

BIP de Saint-Brieuc : Organisation du travail

Depuis plusieurs réunions d'instance de proximité, les représentants du personnel souhaitent que la direction propose l'embauche d'un CDD long à Saint-Brieuc pour permettre à la BAV de fonctionner correctement, pour éviter des allers-retours entre Rennes et Saint-Brieuc.

Le rédacteur en chef adjoint répond qu'il est difficile de trouver un CDD qui puissent travailler trois jours d'affilée à Saint-Brieuc.

Les représentants du personnel font valoir qu'un remplacement pérenne entre Saint-Brieuc et Rennes pourrait être la solution. Aujourd'hui, remplacer des salariés au coup par coup à Saint-Brieuc et Rennes n'est pas satisfaisant.

La RRH propose de faire un CDD long pour deux ou trois jours de travail par semaine. Elle propose aussi de faire un contrat CDD à plein temps, mais le CDD s'engagerait alors à travailler à Rennes et deux à trois jours à Saint-Brieuc.

Association des scriptes et des techniciens aux préparations d'émissions/PAE

Les représentants du personnel s'étonnent que les scriptes et les techniciens ne soient plus associés aux préparations des émissions et PAE, dernièrement pour la Route du Rhum et le numéro 0 du 18h30. Ces réunions permettent d'anticiper un certain nombre de choses (infographies), de prévenir d'éventuels problèmes. Les salariés ne comprennent pas ce changement, cela les décourage même.

Le rédacteur en chef adjoint répond que du fait des plannings, ce ne sera jamais les techniciens qui travailleront sur une même émission. Il ne peut pas y avoir de référent métier pour assister à ces réunions parce que la rédaction en chef veut que tous les salariés soient associés.

Les élus insistent sur la nécessité de planifier la même équipe (scripte techniciens et encadrement) sur le numéro 0 et le premier numéro. C'est du bon sens et c'est possible.

Les thèmes du 18h30 sont validés en amont. Les présentatrices préparent leurs émissions la semaine précédant la diffusion. L'adjoint du jour s'occupe du déroulé de l'émission le jour J.

La RRH rappelle que les scriptes ont été informées par mail, en amont des émissions.

Les représentants du personnel réclament un référent, comme pour le 18h30 dans son ancienne version. Cela répartirait mieux le travail.

Réponse du rédacteur en chef adjoint : "un référent prend ses week-ends et repos, donc il ne serait pas là tout le temps non plus."

Les représentants du personnel soulignent l'importante charge de travail qui incombe aux adjoints, comme aux rédacteurs.

Critères de choix de l'article qui renvoie au replay JT

Les représentants du personnel relaient une demande des salariés du web et des journalistes bretonnants : dès septembre, le réseau numérique a demandé aux sites régionaux de France 3 de publier, chaque jour de la semaine, en fin de journée, un article annonçant les grandes lignes du JT. L'article inclut un player qui permet de suivre le JT en direct dès 19 heures puis en replay une fois le JT diffusé. Les éditeurs numériques sont chargés de la rédaction de l'article.

Est-il possible de faire la même chose pour l'édition Iroise et An Taol Lagad, cela permettra de promouvoir ces éditions ?

Le responsable du numérique répond qu'il va venir à Brest le 2 décembre pour en parler avec l'équipe d'Iroise. Il précise que ce dispositif de player est suspendu depuis le 5 octobre pour des raisons techniques. Une mise à jour de PIC est nécessaire avant de le remettre en place. Il propose que le chef d'édition d'ATL se charge de réaliser un article avec un gabarit stream du journal ATL en début d'après-midi, après la diffusion. Il dit que ce n'est pas envisageable pour Iroise, cela demande trop de manips. Il ajoute que si l'on appliquait ce dispositif pour Iroise alors on pourrait le faire pour toutes les émissions. Encore une fois, il souligne qu'il n'y

a pas de bras suffisants pour le faire, c'est aujourd'hui le travail des éditeurs web. Le service support va peut-être trouver une manière plus simple de le faire. À terme, toute la tranche sera streamée indiq-ue-t-il, peut-être en septembre 2023.

Les représentants du personnel précisent qu'Iroise est une édition d'information quotidienne, cela justifie l'article avec le player. Ils demandent si cette tâche pourrait être réalisée dans le cadre d'une UCC (unité de compétence complémentaire). Dans quel délai le dispositif pourrait s'appliquer à Iroise, à ATL ? L'info en langue bretonne doit aussi être sur le numérique de France 3 Bretagne.

Réponse du responsable du numérique : "je ne sais pas dans quel délai cela peut être mis en oeuvre." Bien sûr, France 3 Bretagne veut aussi de l'info en breton sur le site, mais l'équipe a déjà beaucoup à faire.

L'idée serait dans un premier temps d'écrire un article pour teaser ATL au quotidien.

Point sur l'accès à la PQR et aux magazines régionaux par les journalistes

Constat : l'accès aux différentes publications est trop restreint ou méconnu, il faut passer par les docs qui sont déjà bien occupées. Peu de magazines régionaux sont à disposition.

L'ancien rédacteur en chef du BRI s'étonne, tout est à la doc.

Les représentants du personnel demandent s'il existe des codes pour accéder à Ouest France ou Le Télégramme, pour la locale notamment. On ne sait pas toujours où trouver les journaux et magazines au BRI. Qu'en est-il de l'abonnement électronique à Cafeyn ?

L'ancien rédacteur en chef répond que tout le monde a les mêmes abonnements. Quant à Cafeyn, l'abonnement a été arrêté, il est trop cher. Les codes ne sont pas donnés à tous les journalistes, une voire deux personnes les ont par site. Si l'on a besoin d'un article payant, il faut le demander aux docs.

Les représentants du personnel proposent de reporter le point afin de refaire un état des lieux de l'existant. Ils demandent à être abonnés à Ya ! source de sujets pour An Taol Lagad. Ils demandent également de mettre en place un présentoir avec tous les journaux et magazines disponibles.

L'ancien rédacteur en chef remontera la demande au rédacteur en chef de la locale, qui la remontera à la rédactrice en chef du BRI, qui la remontera au financier de France 3 Bretagne. Ce dernier fournira l'état des lieux demandé.

Gestion des équipes de la locale Iroise en période de basse activité

Les représentants du personnel veulent savoir ce qu'il est advenu des remarques faites sur la faiblesse de la préparation des reportages, sur la désorganisation de la locale en périodes estivale et de basse activité. Nous demandons en quoi consiste la fonction de rédacteur en chef adjoint pour le Finistère quand ce dernier est basé à Rennes. Nous demandons des journées de calage pour ne pas avoir le nez dans le guidon jour après jour. Nous demandons à ce que les monteurs brestois ne soient pas oubliés.

L'ancien rédacteur en chef du BRI répond qu'il y a des exemples de communications malheureuses, de ratés entre Rennes et Brest en période de basse activité, mais cela fait partie du métier. Selon lui, les salariés de la locale ne sont pas habitués à fonctionner sans rédacteur en chef à la locale, contrairement aux journalistes des BAV de Lorient et Saint-Brieuc. Ce qui pourrait selon lui expliquer le sentiment d'abandon des équipes d'Iroise pendant ces périodes de basse activité. Il précise qu'il y a 5 équipes d'actu par jour pour la Bretagne en période de basse activité, qu'il y a parfois une actu plus molle, que les adjoints cherchent des sujets, mais qu'ils ne vont pas tout caler car c'est ce qui a été reproché un temps par les journalistes.

Les adjoints préparent leurs éditions du lendemain, ils anticipent. En période de basse activité, ils sont aussi moins nombreux.

La RRH demande si les monteurs peuvent se connecter à la conférence de rédaction.

L'ancien rédacteur en chef du BRI répond qu'ils sont appelés par le chef d'édition, s'ils ne le sont pas c'est que le chef d'édition ne connaît pas la procédure. Il note aussi qu'il arrive que le rédacteur en chef adjoint ne sache pas où se trouvent les journalistes d'Iroise, à Brest ou à Quimper ? Il faut être vigilant lors de l'élaboration des plannings à ce que l'équipe parte de la même ville.

Les représentants du personnel rappellent qu'il faut sensibiliser les rédacteurs en chef et les chefs d'édition au fait qu'il peut y avoir plusieurs équipes de journalistes, un monteur, un mixeur à Brest et Quimper en période de basse activité. Il faut rassurer les équipes d'Iroise pendant ces périodes trop tendues.

Suivi de la planification du nombre d'équipes en juillet et en août à la locale Iroise

Le rédacteur en chef de la locale rappelle la consigne qu'il avait eu pour l'été : on tourne des sujets en breton, si on le peut. Selon lui les chiffres de la planification en actu entre juillet et août sont équilibrés. Il y avait plus de monde en juillet qu'en août du fait des magazines, des tournages d'un journaliste de Bali Breizh.

Les représentants du personnel font le calcul. Un seul sujet en breton a été diffusé l'été dernier. Et ce n'est pas faute d'avoir demandé en amont de prévoir des tournages en actu breton comme l'été précédent. Force est de constater que la volonté de la direction n'était pas la même que celle de l'année précédente. Les responsables changent et les envies aussi.

L'ancien rédacteur en chef du BRI précise qu'il y a un an, plus de personnels étaient disponibles pour travailler l'été parce qu'il y avait eu une période de confinement en début d'année 2021. Cela explique la possibilité d'avoir pu tourner des reportages d'actu en breton l'été 2021. Il dit aussi que les rédacteurs en chef adjoints ont été sensibilisés, mais que ces derniers n'ont pas reçu de propositions des journalistes bretonnants cet été.

Les représentants du personnel répliquent que dire aux équipes « on tournera en breton si on peut » n'est pas motivant. Au contraire, ça montre le désintérêt de la rédaction en chef pour des sujets d'actu en breton l'été. Pour la Route du Rhum, tous les salariés ont vu les

moyens engagés. Quand on veut, on peut ! Il faut organiser les plannings pour permettre les tournages en breton.

L'ancien rédacteur en chef dit qu'il aurait peut-être dû dire qu'il n'avait pas les moyens pour tourner ces sujets en breton. Mais cela aurait mis les salariés en colère.

Les représentants du personnel terminent en insistant sur l'importance de la continuité de l'information en breton sur France 3 Bretagne.

Technique :

Service montage : suivi de la répartition géographique des postes, calendrier

Concernant le poste de monteur qui doit être pourvu sur Rennes : la campagne de recrutement est close, la réalisation des entretiens est avant la période de Noël. On compte 6 postulants dont 2 demandes de mobilités. En attendant, dès la semaine 47, des monteurs sont planifiés en mode mirroring avec Lorient pour des produits longs, type 7 Avant l'Actu.

En parallèle, des pistes sont expérimentées, en vue du comblement du poste montage à la locale d'Iroise. Un de nos collègues y est détaché, au bureau de Quimper, jusqu'au 18 novembre, de façon à tester différentes configurations : télé-travail en étant connecté sur un poste ~~de Rennes, ou~~ Brest avec mirroring depuis le bureau de Quimper, par exemple. L'installation, sur Brest, de ce même mirroring est planifiée sur site, hélas tardivement, par le service Informatique la semaine du 21 au 25 novembre. La suractivité actuelle en étant la cause (Route du Rhum, déménagements et travaux dans le bâtiment de Rennes, mise en place du nouveau 18h30).

On comprend que le but de cette expérimentation permettra de déterminer la localisation géographique de ce poste, justement. Un debriefing de l'expérience, supervisé par les encadrants de la Rédaction, de la Technique et du service RH est prévu d'ici Noël, débouchant sur une publication du poste en décembre.

prévisionnel d'installation des nouveaux PC de montage à Brest

L'installation des nouveaux postes de montage sur Brest se fait attendre. Et pour cause : les machines sont déjà arrivées sur Rennes depuis fin septembre, sans leur nouvelle licence AVID !

Le chef de Centre nous signale que depuis la Bretagne, tant qu'on n'a pas l'aval du Siège pour la validation de ces licences, impossible de déployer les machines. Attente incompréhensible et ce, sans réponse de la part du Siège, aucune date à communiquer. Les monteurs d'Iroise apprécieront.

Les élus demandent que l'information leur soit communiquée... Mais le dossier n'avancera pas plus vite pour autant. Allo Paris ??!

POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Diversité – Egalité des chances : Bilan diversité – Egalité des chances 2021 France 3 Bretagne

La direction a remis aux élus le bilan diversité égalités des chances 2021 qui synthétise les actions RH sur ces questions.

Alternance

Les élus ont questionné la direction sur la gestion et l'accompagnement des alternants après leur période de stage. La direction indique que les alternants passent devant un jury (journalistes) ou un entretien en fin de cursus (PTA) pour faire le point sur leur travail et valider leur immatriculation.

L'année dernière, les cursus de l'alternante chargée d'édition numérique et l'alternante au montage ont été validés. Elles ont depuis retravaillé à France 3 Bretagne.

Le cursus de l'alternante documentaliste n'a, quant à lui, pas été validé. En outre elle ne souhaitait pas poursuivre dans ce métier.

Par ailleurs les élus ont demandé des précisions sur la prise en charge des frais de double résidence dont doivent s'acquitter la plupart des alternants (résidence sur lieu d'étude et résidence sur lieu de l'entreprise). La RH explique que seuls les boursiers et les personnes atteintes d'un handicap bénéficient d'une prise en charge du logement. Les élus estiment que l'entreprise devrait prendre en charge les frais de mission de tous les alternants.

Concernant les frais de transport, le service de ressources humaines le RH n'a pas su dire si tous les frais de transport étaient pris en charge par France 3.

Contrat génération

Les élus se sont ensuite intéressés à l'accompagnement des seniors. En période de RCC, une ou deux personnes partaient en préretraite chaque année.

L'accord sur les "contrats génération" a été signé en 2017 et est valable jusqu'au 31 décembre 2022. Il doit y avoir des négociations nationales pour évoquer la poursuite du dispositif.

Mixité

Les élus remarquent que les effectifs de France 3 Bretagne ne sont pas à l'image de la société notamment dans la représentation de la diversité culturelle, sexuelle, de genre etc. Ils ont souhaité exprimer la nécessité de faire avancer les choses et se sont fait confirmer par la direction qu'à compétences égales on favorise bien les personnes "issues de minorités".

Formation

Les élus ont rappelé que trop souvent les personnels non permanents sont oubliés dans les plans de formation.

Santé au travail :

Diagnostic RPS collectif numérique

Gaëlle Besse, psychologue du travail qui a mené les entretiens et le travail de diagnostic, était absente pour des raisons médicales. C'est donc Nolwenn Verdier du cabinet Acca qui est venue présenter leurs travaux (document [ici](#))

Les objectifs de ce diagnostic étaient, selon le document de Acca, de :

- "Mieux comprendre le fonctionnement de l'activité numérique, en vue de la clarification de son organisation et de l'amélioration des conditions de travail.
- "Favoriser et accompagner l'émergence, la co-construction et la mise en œuvre des actions de prévention à court, moyen, long terme et sur les 3 niveaux de prévention avec les équipes encadrant l'activité.

Après la présentation du diagnostic, les élus ont fait part de leurs remarques.

Tout d'abord ils ont remonté les remarques des salariés. Tous ceux qui se sont exprimés ont dit être déçus par ce diagnostic. Certains n'hésitent pas à dire qu'ils sont en colère ou se sentent floués car ils n'y ont pas retrouvé ce qu'ils ont dit, alors qu'ils ont pris le temps de témoigner et de dire des choses parfois délicates.

Les élus ne peuvent que partager ce sentiment. Le vocabulaire du rapport, les tournures de phrases parfois très alambiquées, les peut-être, le conditionnel...donnent l'impression que tout a été rédigé pour minimiser, voire édulcorer les problèmes. Tout porte à croire qu'on ne veut montrer que le côté positif de la chose. Alors qu'il aurait fallu mettre le doigt sur les problèmes.

Les élus déplorent notamment, que la notion de stress soit minimisée : le rapport parle de stress positif. Le stress au travail est une source de RPS.

Par ailleurs les représentants du personnel ont dit regretter qu'il n'y ait pas eu de distinction faite entre les réponses apportées par les journalistes et celles des encadrants (3 ou 4 ont été invités à répondre sur 17 personnes). Ils estiment que la lecture des résultats peut être biaisée par cela.

Pour les élus, il aurait dû y avoir avant toute chose, un état des lieux du fonctionnement du collectif du numérique (combien de contributeurs par jour, qui pilote, quelles missions incombent aux uns et aux autres etc.). Les élus ne retrouvent pas les lacunes de management dont les salariés leur ont rapportés les faits. Pour résumer, ils trouvent que ce travail manque de rigueur.

Le cabinet Acca se défend d'avoir cherché à minimiser les facteurs de risque. Il fait remarquer qu'une minorité de personnes a évoqué différents points, "Cela ne veut pas dire que le sujet n'est pas important, mais il n'a pas été mis en lumière d'un point de vue collectif".

Le coordinateur numérique, trouve, à l'inverse, qu'il n'y a pas que du positif et que le rapport est plutôt sévère.

Concernant le rendez-vous "équipes numériques" du lundi. Le coordinateur du numérique regrette qu'il n'y ait pas davantage de contributeurs web présents. Il s'interroge sur la pertinence de le rendre obligatoire. Les représentants du personnel répondent qu'ils sont au travail.

Les RP **demandent un organigramme précis du « collectif du numérique »**. Impossible, répond la direction, avant “l’info consult” sur le numérique à France 3, prévue en janvier prochain au CSE.

Pour terminer la direction a présenté ses “axes de préconisations” et a annoncé qu’une réunion aura lieu en décembre pour échanger avec les équipes.

La direction assure que le numérique est aussi important que le linéaire. Les élus estiment que s’il n’y a pas de consignes précises. Si on n’augmente pas les effectifs sur le JT. Alors la pratique, qui consiste à déshabiller le web au profit du JT, continuera. Avec la fin du 18h30 “Chez vous”, et la fin des 7’ avant l’actu, on ose espérer sur les effectifs seront renforcés sur le JT et sur le numérique.

Les élus ont été à l’initiative de ce diagnostic de prévention des RPS grâce aux alertes des salariés. Ils souhaitent à l’avenir être associés à l’élaboration de la lettre de mission et à la 1ere restitution. De cette façon les élus et la direction partageront le même niveau d’information.

Mon kiosque : prise en charge des remboursements partiels de frais de transports publics

Les salariés rencontrent régulièrement des problèmes lors de la saisie de leur demande de remboursements partiels des frais de transport.

La RH explique que les services compétents ont identifié des bugs dont certains sont corrigés. Elle précise qu’il faut faire une déclaration par mois et valider à chaque fois avant de rentrer le mois suivant. Elle propose que les salariés concernés envoient des captures d’écran des bugs rencontrés au gestionnaire de paie par mail. (Guillaume Dessoliaire)

Situation de l’emploi : départs (départs RCC), postes vacants, mobilités, recrutements,

Les élus ont évoqué la surcharge de travail engendré par la mise en place de Newsboard, la Route du Rhum et le nouveau 18h30, pour le service des scriptes. Ils demandent pourquoi le cinquième poste n’a pas été publié, comme annoncé lors des dernières instances.

La RRH rappelle que 4 nouvelles scriptes sont actuellement formées et explique qu’une réunion va être organisée avec le service pour faire le point sur l’organisation du travail et les besoins de renfort. La décision du comblement ou non du poste sera prise à la suite de ces échanges.

Vie de l’instance :

calendrier prévisionnel des réunions d’instance de proximité 2023

Les dates des instances de proximité 2023 sont les jeudis : 12 janvier / 9 février / 16 mars / 13 avril / 11 mai / 08 juin / 6 juillet / 31 août / 21 septembre / 19 octobre / 16 novembre / 14 décembre

POINT 3 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Point de suivi - projet immobilier France Bleu Armorique – avancement des travaux (COS IMMO du 18/10/2022) (David)

Toutes les salles de montage sont désormais installées au 1er étage.

À partir du 21 novembre, les travaux commencent au 1er étage coté encadrement (parallèle à avenue Janvier). Le 28 novembre, les travaux sur la plateforme de l'open-space journaliste démarrent. Livraison attendue à la mi-février.

Sur la période transitoire, la rédaction sera installée dans l'agora (plutôt les JRI), ainsi que dans les anciens bureaux INA au rez-de-chaussée et dans quelques salles de montage aussi. Les cartons des journalistes seraient entreposés dans l'ancienne salle 9 de montage (à côté des scriptes). Il n'y aura pas de place attitrée pour les bureaux de journalistes.

Les élus ont interrogé sur la gestion de la bureautique. Dixit la direction, une vigilance particulière sera de mise pour éviter le cumul de profil sur un même bureau. Il y aura aussi une incitation à l'utilisation des PC portables.

Le mixage actu du 1er étage sera fonctionnel à partir du vendredi 25 novembre.

La direction propose une visite sur la partie finie des travaux à 2 élus de l'IP dans la cadre de leur mission sur les conditions de travail (plus de détails [ici](#)).

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

La direction a reçu des estimations pour 2 projets : la cage de faraday avec la peinture spéciale & l'éloignement des câbles.

La direction a expliqué aux élus que l'ajout d'une marche au sous-sol dans laquelle serait enterrés les câbles ne permet pas des déplacements convenables des personnels. Les élus ont proposé d'y mettre une pente. La direction va vérifier la faisabilité. Mais elle a souligné que les travaux d'éloignement génèreront un black-out de plusieurs jours.

La direction a de nouveau rappelé que les relevés des ondes étaient dans les normes en vigueur en France. Mais pas pour d'autres pays européens ont souligné les élus. Ils ont cité leurs collègues OPS : dès qu'on peut, *"on se casse pour ne pas rester près de la régie"*

La médecine du travail a appris l'existence de cette problématique à la derrière équipe de veille locale (réunion pluridisciplinaire) du 13 oct. La médecin a fait savoir que les CHU de Rennes et Nantes avaient des services consacrés à ces problématiques. Elle doit partager ces infos dès qu'elle les aura à sa main.

Finalement, la direction s'engage à installer à la fin du premier trimestre, ou début du 2e trimestre 2023 une cage de faraday avec une peinture spéciale pour diminuer le rayonnement. Un nouveau relevé sera entrepris pour vérifier les effets réels. Les élus restent réserver sur les effets réels de ces travaux sur les rayonnements. Ils ont rappelé que la Criirem estimait que cela ne changerait pas grand-chose au problème.

Les élus ont demandé que l'éloignement des câbles soit réétudié en parallèle de la mise en place de la cage de Faraday. Ils ont demandé aussi de réfléchir à la possibilité d'effectuer des travaux sur les câbles au moment de l'installation de la nouvelle régie. La direction n'était pas ouverte à cette dernière hypothèse.

Le point sera à nouveau abordé lors de la réunion de l'équipe de veille locale du 24 nov.

Locale Iroise : entretiens des voitures

Les élues brestoises déplorent un **manque de suivi du parc automobile à Iroise** avec des pannes ou des voitures accidentées depuis le printemps dernier non réglées : ainsi, le rétro de la voiture B4 tient avec du gaffeur depuis le 20 mars dernier. La B4 a des problèmes de carrosserie enfoncée depuis cet été (3 accidents sur Brest, en tout). La Toyota de Quimper démarre toujours de manière aléatoire, ou plutôt ne démarre que rarement. Il y a 16 voitures à Rennes, la locale Iroise ne pourrait-elle pas profiter de l'une d'elle ?

Le chef de centre a répondu qu'ils avaient, en effet, pris du retard, mais qu'ils s'étaient déjà penchés sur la question : des devis en cours, mais les assurances tardent à répondre. Des JRI brestois avaient déjà apporté les voitures pour expertise.

Le chef de centre s'est fixé 15 jours pour s'occuper des véhicules de Brest et récupérer au moins une des voitures. **Il est prêt à mettre une voiture rennaise à disposition de manière provisoire, avec la venue de Yoann.**

Pour ce qui est de la Toyota de Quimper, il explique que ce type de véhicule peut connaître des problèmes de démarrage avec les batteries hybrides quand ils ne roulent pas un certain temps... ou si les températures sont fraîches. C'est le point faible, des hybrides Toyota, reconnaît le chef de centre. On en a aussi à Lorient, Rennes, Saint-Brieuc... Il suggère une idée à tester : donner un coup de charge. Un booster sera mis à disposition.

Les élus rappellent que ce peut être très pénalisant, si un départ rapide pour la couverture d'une actu chaude s'impose. De manière générale, les personnels évitent d'utiliser cette voiture.

Les élus le répètent, **tous ces soucis d'intendance contraignent l'éditorial et épuisent !** Ce sont de véritables freins. Preuve en est, une équipe s'est vue dans l'impossibilité d'aller couvrir une manifestation à Carhaix à 11 h pour le journal en breton du midi au mois d'octobre, car il existait la contrainte de la location (aller chercher une voiture de location peut faire perdre des minutes précieuses). Et les locations ne sont pas toujours anticipées. Le recours aux voitures personnelles ou aux transports en commun est encore trop systématique. Se pose alors un problème d'assurance.

Les JRI demandent que la venue d'un adjoint au chef de centre soit plus régulière : au moins une fois par trimestre.

Le chef de centre reconnaît qu'il serait **plus pertinent de louer une voiture sur au moins 6 mois**, pour s'affranchir de tous ces problèmes d'intendance liés à la location ponctuelle. Les élus en prennent note.

Matériels de tournage avec des pieds et des kits son : gestion des difficultés ; maintenance des caméras

Le chef de centre a annoncé que **2 pieds de caméra** ont été commandés. Cela s'achète sur des crédits décentralisés (lorsqu'il y a ainsi une commande unitaire), donc il y a tout un process, toute une procédure qui prend du temps... Cela a été validé en mai, mais avec la crise sanitaire et les délais de livraison pour la fabrication de matériel, leur arrivée est prévue en février 2023. Coût d'achat : 2000 euros le pied. On essaie de commander 2 pieds par an, en général, pour l'ensemble du parc breton.

Il y a toujours cette pratique occasionnelle de mettre de caméras lourdes sur des pieds légers. C'est pourquoi on essaie d'acheter des pieds plus robustes. Et il faut signaler le matériel défaillant et faire passer le mot à la maintenance pour un meilleur suivi.

Les élus font remarquer qu'il faudrait avoir suffisamment de pieds en stock pour parer aux imprévus. Pour éviter notamment de sortir sur des reportages un peu physiques avec de gros pieds. Il y a 3 sortes de pieds, les petits pieds carbonés, les pieds classiques un peu plus lourds et des pieds bien trop lourds.

Le chef de centre confirme que ce sont ces derniers gros pieds qu'ils essaient de changer.

Les deux caméras ont été remplacées à l'identique.

Le suivi du matériel devrait être plus assidu de la part du responsable de la maintenance avec un déplacement régulier à la locale de Brest, affirment les élus.

Ils ont rappelé qu'il y avait aussi des problèmes réguliers de kit son sur Rennes : un micro défaillant ou un HF qui ne marche pas, en tournage. Peut-être qu'il y a un problème de suivi dans la déclaration des incidents de matériel. Les CDDs ont plus de mal à effectuer ce suivi, ce qui est légitime, car ils n'ont pas de matériel affecté. Peut-on utiliser un cahier pour le suivi ?

Avant, il y avait un magasinier, c'était mieux pour guider les CDDs, surtout pour le matériel tournant.

Le chef de centre estime qu'il faut signaler le matériel défaillant à l'accueil et faire passer le mot à la maintenance pour un meilleur suivi. Il ajoute que les cahiers ne sont pas remplis pour les problèmes ampoules ou 4 G.

Demande de mise en place de lecteur de dérushage dans les voitures

Le chef de centre rappelle qu'il est interdit de dérusher dans les voitures. Le central ne veut pas le mettre en place pour une question de sécurité des équipes. France 2 en a été victime. Cela constitue un projectile potentiel.

Il ajoute que le montant du lecteur de dérushage est équivalent à un tiers du budget de l'antenne, soit de 5000 euros. Et il faut savoir où on les affecte.

C'est dommage, soulignent les élus, car ce serait plus adapté à un besoin de lecture rapide et efficace, surtout que les journalistes sont de plus en plus sollicités pour des itws et off pour le journal de midi et plus adapté. C'est tellement plus confortable quand chaque minute compte avant la diffusion, selon eux.

Cela permettrait aussi au JRI de continuer à filmer l'événement et donc au tournage de se poursuivre. Il faut souvent envoyer à l'heure où l'action continue à se dérouler ; cela permettrait plus de souplesse et sans conséquence pour le reportage du soir.

Gestion des difficultés en régie depuis l'installation du serveur DubMaster

Dubmaster : les problèmes ont été remontés régulièrement au support imédia, qui nous demandent systématiquement les logs ; aucun retour de leur part. Cette problématique a été évoquée en réunion de chefs de centre.

Antibes et Bordeaux sont aussi impactés ; ça génère bcp de stress. Le directeur technique à la charge de ce réseau avec imédia ; il a confirmé que la problématique serait située entre l'échange air box, une application et le serveur dubmaster. Selon les sites, ce peut être des problèmes similaires ou non.

On procède actuellement à un double démarrage, mais que parfois il n'y a pas de réponse du logiciel et hier soir encore, les techniciens de régie ont travaillé à la souris.

Les élus déplorent que ce manque de fiabilité génère beaucoup de stress : on se retrouve dans des situations éditoriales étonnantes, comme celle d'Iroise qui n'a pas été diffusée, il y a trois semaines, car on n'arrivait pas à passer au sujet suivant dans la playlist sur le poste de diffusion ; C'est presque criminel à l'étage au-dessus, d'après eux. Les choix technologiques n'ont pas été les bons ! Les collègues vidéo se disent usés (RPS)... Le chef de centre répond qu'ils avaient pourtant retardé l'installation, au regard des retours qu'il y a eu.

Ce point sera sans-doute noté dans le futur Papriact : source de RPS.

C'est piloté à Paris, malheureusement, répond le chef de centre. C'est comme Maestro : on a toutefois retardé sa mise en œuvre, même si on a peu de marge de manœuvre. Car ce n'est pas adapté à notre outil de fonctionnement. Mais Paris nous culpabilise en disant que cela fonctionne bien ailleurs. Ce qui est éprouvant, surtout qu'on nous annonce des baisses de budget, souligne le chef de centre.

LES POINTS SUIVANTES ONT ETE REPORTES :

Point 1 : organisation et planification :

Accompagnement des nouveaux CDD à la préparation et à la prise en main des équipements nécessaires à leur activité

Point 2 : Ressources Humaines / Finances

Développement RH : Formation écran tactile

Santé au travail : Suivi des situations en cours ; Installation au poste de travail au bureau et en télétravail ; Recommandations PTA copil RPS ;

UCC : organisation de la planification des UCC

Télétravail : demande de possibilité d'effectuer une demi-journée de télétravail

Vie de l'instance : conditions de travail des représentants de proximité ; transmission des comptes-rendus de réunions de service,

Point 3 : Exploitation / Immobilier Moyens Généraux / Hygiène Sécurité

Suivi du dispositif des mesures de CO² : relevés et calendrier

Demande de mise en place de distributeurs de protections hygiéniques gratuites

Point 4 : Actualité Générale de l'Antenne Bretagne

Suivi de l'activité

Grilles d'antenne de décembre 2022

Evolutions des offres de janvier 2023

Projet Tempo (retour sur la venue de la directrice du projet TEMPO les 13 et 14 octobre 2022)

Prochaines réunions des RP : le 8 décembre à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 30 novembre à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suarez@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Briec : 02 99 29 75 85 (D' Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D' Paul)

Assistants sociaux : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Gaelle BESS du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277